

LA FABRIQUE

Atelier de projet Master 1 et Master 2 commun à l'ENSAB
et au Master MOUI de l'Université Rennes 2

RÉ-INVENTER LES TERRITOIRES PÉRIURBAINS ET RURAUX

Comment vivra-t-on dans nos quartiers
périurbains et nos campagnes en 2080?



Ce carnet présente les travaux des étudiants de l'atelier de projet
« La Fabrique » de l'ENSA Bretagne associés au master
« maîtrise d'ouvrage et immobilière » de l'Université Rennes 2
Master 1 et 2 - octobre 2017 à janvier 2018
sous la direction de Nadia Sbiti, Nadia Perroteau et Stéphane Chevrier,
enseignants à l'ENSA Bretagne

ISSN 2650-8753

© École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB), 2019
www.rennes.archi.fr

LES CARNETS ENSAB

LA FABRIQUE

Atelier de projet Master 1 et Master 2 commun à l'ENSAB et au Master MOUI de l'Université Rennes 2

RÉ-INVENTER LES TERRITOIRES PÉRIURBAINS ET RURAUX

Comment vivra-t-on dans nos quartiers périurbains et nos campagnes en 2080?

Cette expérience pédagogique est accompagnée par un réseau de partenaires institutionnels : la DDTM du Morbihan, la DREAL de Bretagne, les municipalités d'Inzinzac-Lochrist et de Le Saint, associés au milieu universitaire et de recherche de Rennes : IAUR, université Rennes 2, ENSA de Bretagne et la « Team Solar Bretagne ».



ÉDITORIAL

« S'il y a bien des territoires où le modèle d'aménagement est à bout de souffle, c'est bien dans nos campagnes rurales ou périurbaines, là où le « vivre » et l'« habiter » ne sont plus tout à fait en phase.

Se projeter en 2080 dans ces lieux, c'est dans longtemps mais c'est aussi demain. Dans soixante ans nos enfants seront encore les acteurs de ce monde mais se projeter dans soixante ans aujourd'hui c'est revenir dans les années 60 hier. Qui aurait envisagé ces accélérations sociétales qui ne vont qu'en s'accroissant, accélérations voulues et accélérations subies ?

Les travaux qui vous sont présentés ici explorent ce champ des possibles pour le meilleur et aussi pour anticiper et prévenir du pire notamment en terme environnemental. Entre utopie et réalisme, ils constituent des pistes pour ces types de territoires en plein questionnement. Vivront-ils un déclin avec le renforcement de la métropolisation et d'une concentration des fonctions ou bien au contraire assisterons-nous à une redistribution des richesses et des systèmes de production matérielle et immatérielle ?

Je tiens à saluer ce travail qui permettra à chacun de se projeter et d'ouvrir ses horizons. Je remercie vivement l'ensemble des partenaires et acteurs locaux qui ont accompagné cette démarche ainsi que l'implication des étudiants et de leurs enseignants. »

Marie-Christine RENARD,

Directrice de l'École Nationale Supérieure d'Architecture
de Bretagne (ENSAB)



Groupe de travail sur la commune d'Inzinzac-Lochrist



Groupe de travail sur la commune de Le Saint



Découverte du lotissement de Kerglaw à Inzinzac-Lochrist



Travail dans le gîte communal de Le Saint



Explication du site par Ludovic Devernay



Arpentage de la commune

PRÉSENTATION

Les travaux de l'atelier s'inscrivent dans la démarche prospective engagée par la DDTM du Morbihan, sur l'évolution des lotissements pavillonnaires et l'habitat individuel en BRETAGNE.

L'atelier a pour territoire de réflexion générale la Bretagne avec des territoires d'expérimentation à une échelle infra-communale sur deux communes du Morbihan : Le Saint et Inzinzac-Lochrist.

Les étudiants de l'atelier de projet « La Fabrique » de l'ENSA de Bretagne, associé au master « maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière » de l'université Rennes 2 ont été invités à porter un regard prospectif et inventif sur ces territoires et à imaginer différents modes d'habitat individuel futurs dans des situations périurbaines et rurales.

Quel sera l'habitat de demain à l'horizon 2080 et pour quels habitants ?

Comment travailleront-ils, se déplaceront-ils, s'alimenteront-ils ? Quelles seront les adaptations, les transformations possibles pour ces quartiers pavillonnaires ?

Comment accompagner le développement de ces territoires, faire évoluer le cadre de vie de leurs habitants, préserver leurs ressources, maintenir ou inventer un tissu d'interrelations spatiales et sociales, en s'inscrivant dans une démarche de conception innovante et « éco responsable » ?

Tels sont les questionnements portés à la réflexion des étudiants de l'atelier pour les amener à travers une approche à différentes échelles spatiales (du territoire à l'architecture) et temporelles, à identifier les enjeux environnementaux, économiques, culturels, sociaux, etc ; inhérents à ces territoires.

Mis en situation de recherche et d'expérimentation, d'abord par une immersion auprès des habitants et des acteurs des communes d'Inzinzac-Lochrist et Le Saint, lors d'un atelier « in situ », ensuite par un travail en équipe pluridisciplinaire au sein de l'atelier de projet ; les étudiants sont amenés à explorer, à travers différents scénarii, les pistes d'évolution future des formes d'urbanisation afin de proposer de nouvelles alternatives pour accompagner l'évolution de ces communes périurbaines et rurales.

DIAGNOSTIC INZINZAC-LOCHRIST



Inzinzac-Lochrist, une commune périurbaine au cadre de vie attractif

Le présent diagnostic est le résultat de trois jours passés par les étudiants de l'atelier chez les habitants du quartier pavillonnaire Kerglaw dans la commune d'Inzinzac-Lochrist, entre déambulations sensibles, observations, recueil d'informations et entretiens aussi bien semi-directifs que spontanés avec des habitants et des acteurs de la commune. Les éléments recueillis ont permis de dégager des enjeux répondants aux problématiques de la commune et de son territoire.

Inzinzac-Lochrist est une commune périurbaine de Lorient, intégrée au canton d'Hennebont et qui est née de la fusion des anciennes communes Inzinzac et Lochrist en 1969. Elle est située au cœur de la vallée du Blavet à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Lorient. Elle fait partie des 25 communes de la communauté d'agglomération de Lorient Agglomération. Elle compte une population de 6 435 habitants (Insee 2014) qui connaît une tendance au vieillissement, parallèlement à une augmentation de sa population due notamment à son cadre de vie attrayant (espaces naturels boisés et fluviaux) et son offre de services (écoles, EPAHD, maison de santé, commerces et équipements culturels, sportifs et de loisirs) couplés à un tissu associatif dynamique. La plupart des actifs ont un emploi à l'extérieur de la commune, en grande partie à Lorient et l'activité économique est principalement liée aux commerces et aux services. Néanmoins, la commune compte encore aujourd'hui une trentaine d'exploitations agricoles dont certaines sont orientées vers une production biologique et les circuits-courts.

La commune est composée de trois bourgs Inzinzac, Lochrist et Penquesten dont les extensions successives sont constituées en grande partie par des quartiers pavillonnaires. Celles-ci sont contenues par le fleuve du Blavet, la mon-

tagne, les espaces boisés et agricoles avec une répartition équilibrée entre les surfaces urbanisées et les surfaces agricoles et naturelles (espaces boisés classés) sur un territoire de 45 Km². L'espace urbanisé est peu dense, hormis celui des centres-bourgs qui sont composés d'un bâti traditionnel breton, et il est principalement aménagé pour les déplacements en voiture. Quelques aménagements, peu nombreux, dans les centres-bourgs et sur les berges du Blavet sont réalisés à l'échelle du piéton. Aussi, une campagne en faveur de la coloration des façades des bâtiments tant dans les bourgs que dans les quartiers pavillonnaires a apporté une originalité à la commune.

La politique menée par la municipalité dirigée par Armelle Nicolas depuis 2014, vise à conforter le développement de ses bourgs, notamment par la requalification des berges du Blavet, la rénovation de l'ancien site industriel des forges d'Hennebont (éco-musée et nouvelle zone d'activités artisanales) et la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel, l'amélioration des espaces de vie notamment à travers un Plan de Mobilité, la diversification de l'offre culturelle promue par l'Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC intercommunal) mais également la diversification de l'offre de logements qui est majoritairement représentée par la maison individuelle.



Rencontre avec Madame La Maire d'Inzinzac-Lochrist

Contexte économique et social

Enjeux

Impulser le renouvellement économique et social

- Développer l'économie circulaire et la participation citoyenne
- Développer une politique d'attrait pour les jeunes ménages
- Tisser du lien entre nouveaux et anciens habitants
- Favoriser l'échange intergénérationnel

Formes urbaines. Flux et mobilités.

Enjeux

Limiter l'étalement urbain et rééquilibrer les mobilités

- Optimiser le foncier et les espaces de partage
- Diversifier l'offre de logements et inventer de nouvelles typologies de bâti
- Requalifier les espaces publics
- Favoriser les mobilités douces et réduire la place de la voiture dans la ville

Contexte environnemental et paysager. Formes agricoles et formes alimentaires

Enjeux

Anticiper la vulnérabilité du territoire face aux enjeux du changement climatique

- Requalifier le cadre de vie et développer les espaces de nature en ville
- Développer les circuits-courts et de nouvelles pratiques agri-alimentaires
- Reconnecter la ville et les espaces agricoles et naturels environnants

An aerial photograph of a village, likely Le Saint, showing a church with a prominent steeple, a large parking lot filled with cars, and a winding road through the town. The image is in a warm, sepia-toned color palette.

DIAGNOSTIC LE SAINT



Le Saint «une ruralité durable»

Le présent diagnostic est le résultat de trois jours passés par les étudiants de l'atelier dans le gîte rural de la commune de Le Saint, entre déambulations sensibles, observations, recueil d'informations, et entretiens aussi bien semi-directifs que spontanés avec des habitants et des acteurs de la commune. Les éléments recueillis ont permis de dégager des enjeux répondants aux problématiques de la commune et de son territoire.

Le Saint est une commune rurale du centre-ouest breton, située sur le flanc sud des Montagnes Noires, entre Gourin au nord et Le Faouët au sud-est. Elle fait partie des 21 communes de l'EPCI Roi Morvan communauté créé en 1999 et du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR-COB) regroupant également des EPCI du Finistère. Le Saint est desservie par l'axe routier nord-sud, la D769 entre Roscoff et Lorient et elle est connectée à un réseau de voies départementales ainsi qu'à des sentiers de randonnées, qui en font un attrait touristique. La commune s'organise autour d'un bourg et de « villages » dispersés, sur une superficie de 30 km². Elle compte une population de 620 habitants qui connaît une tendance au vieillissement et une diminution d'environ 8% depuis 2009. Néanmoins, l'existence d'un tissu associatif riche et d'infrastructures sportives (terrain de sport, salle polyvalente) et d'hébergement (rando-gîte) lui permettent de maintenir une certaine attractivité vis-à-vis d'une population extérieure. La commune compte une école primaire et maternelle, quelques commerces, des équipements publics de proximité et une zone d'activité, la Z.A de Bouthiry déclarée d'intérêt intercommunal en 2014. L'activité économique repose principalement sur les vingt exploitations agricoles, dont huit sont orientées vers une production biologique et les circuits-courts.

La commune possède un patrimoine bâti ancien comprenant des édifices religieux (l'église et son ossuaire, le presbytère, des chapelles) des maisons de centre-bourg mitoyennes et des longères

bretonnes en périphérie et dans les villages. Le bâti plus récent est composé de pavillonnaires diffus, d'équipements publics, de bâtiments d'activités et hangars agricoles. Malgré son bâti de caractère, le bourg reste peu attractif en raison d'un manque d'offre de logements adaptés pour les jeunes ménages et les personnes âgées.

Les projets de la municipalité, dirigé par Hélène Le Ny depuis 2014, sont orientés vers la revitalisation du bourg et la préservation d'un cadre de vie rural de qualité, cette vision est désignée par l'expression « ruralité durable ». Cette volonté s'est matérialisée par la participation de la commune à l'appel à candidatures lancé par l'Etat, la région Bretagne, l'EPF Bretagne et la Caisse des Dépôts ayant pour but de « réinventer les centres (bourgs ou villes) pour les adapter aux changements de mode de vie de leurs habitants et renforcer leur attractivité ». Soixante communes, dont Le Saint, ont été retenues parmi les 208 projets présentés. Parallèlement, la commune a lancé un appel d'offres distinct pour étudier différents projets sur le centre-bourg.

Soucieuse d'« éviter l'étalement du bourg le long des routes, éviter les lotissements à l'écart du bourg », la municipalité a engagé une réflexion sur la possibilité d'offrir des logements neufs ou rénovés dans son centre-bourg qui soient adaptés aux modes de vie actuels et de demain et prenant en compte les préoccupations sociales, économiques, environnementales et culturelles liés à son territoire.



Réunion et rencontre avec les différents acteurs

Contexte économique et social

Enjeux

Conforter les modes de vie et l'environnement rural

- Accompagner la revitalisation du bourg-centre et des villages
- Développer l'économie circulaire et la participation citoyenne
- Développer une politique d'attrait pour les ménages
- Favoriser le grand âge

Contexte Formes urbaines. Flux et mobilités.

Enjeux

Renforcer la centralité du bourg et améliorer ses connections intercommunales

- Valoriser le patrimoine bâti et naturel existant
- Limiter l'extension du bourg
- Requalifier les espaces publics
- Renforcer les mobilités intercommunales

Contexte environnemental et paysager. Formes agricoles et formes alimentaires

Enjeux

Préserver et valoriser les espaces agricoles et naturels

- Offrir une meilleure visibilité du paysage
- Favoriser la production et la consommation des ressources locales
- Mettre en réseau les exploitations agricoles

INZINZAC-LOCHRIST

Réaménagement du lotissement de Kerglaw



PARTICIPATION ÉVOLUTIVE



EGRETIER Alexandra, HENNEQUIN Cédric, KRAJECKI Mégane, TALON Mathilde

La commune d'Inzinzac-Lochrist met fin à l'étalement urbain et après avoir réalisé ses derniers lotissements, elle s'engage dans le renouvellement urbain de ses bourgs et la densification des anciens lotissements occupés par de grandes parcelles d'un hectare environ avec une maison « aux quatre façades » distribuées par des voiries consommatrices de foncier. Cela lui permet d'accueillir de nouveaux habitants et de proposer des logements diversifiés et adaptés aux nouveaux modes de vie des habitants ainsi que des équipements de quartier qui font défaut dans ces lotissements.

La municipalité met en place un organisme foncier solidaire pour la gestion du foncier dans ces lotissements anciens. Celui-ci acquiert des propriétés privées, il procède à un remembrement du parcellaire et réorganise le partage du sol y compris celui des voies et des parkings surdimensionnés pour l'usage de la voiture.

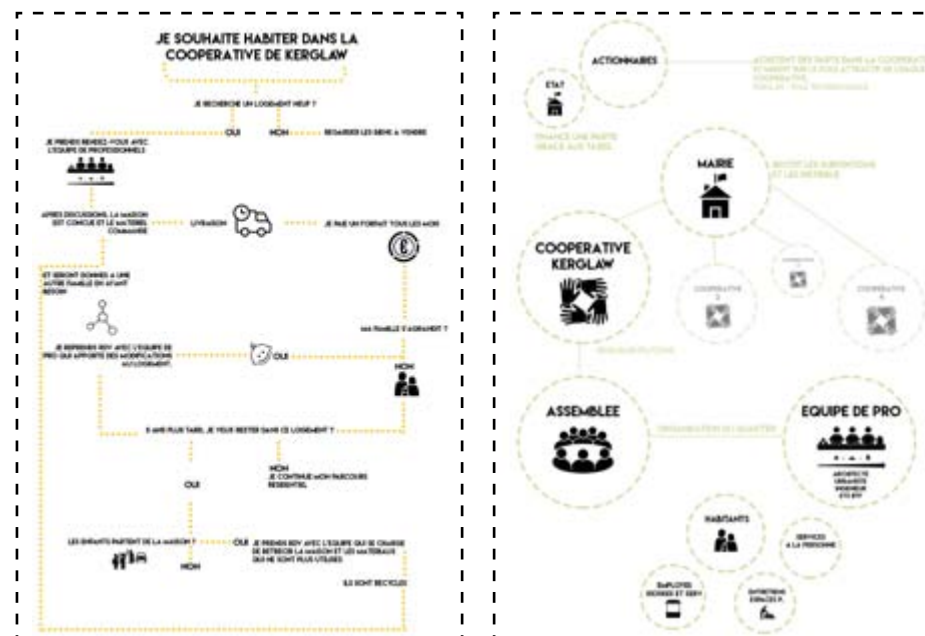
Le parcellaire est regroupé afin de permettre la mutualisation du foncier pour densifier l'habitat et passer de 3 à 4 maisons sur des parcelles privées individuelles à 8 à 10 maisons en copropriété.

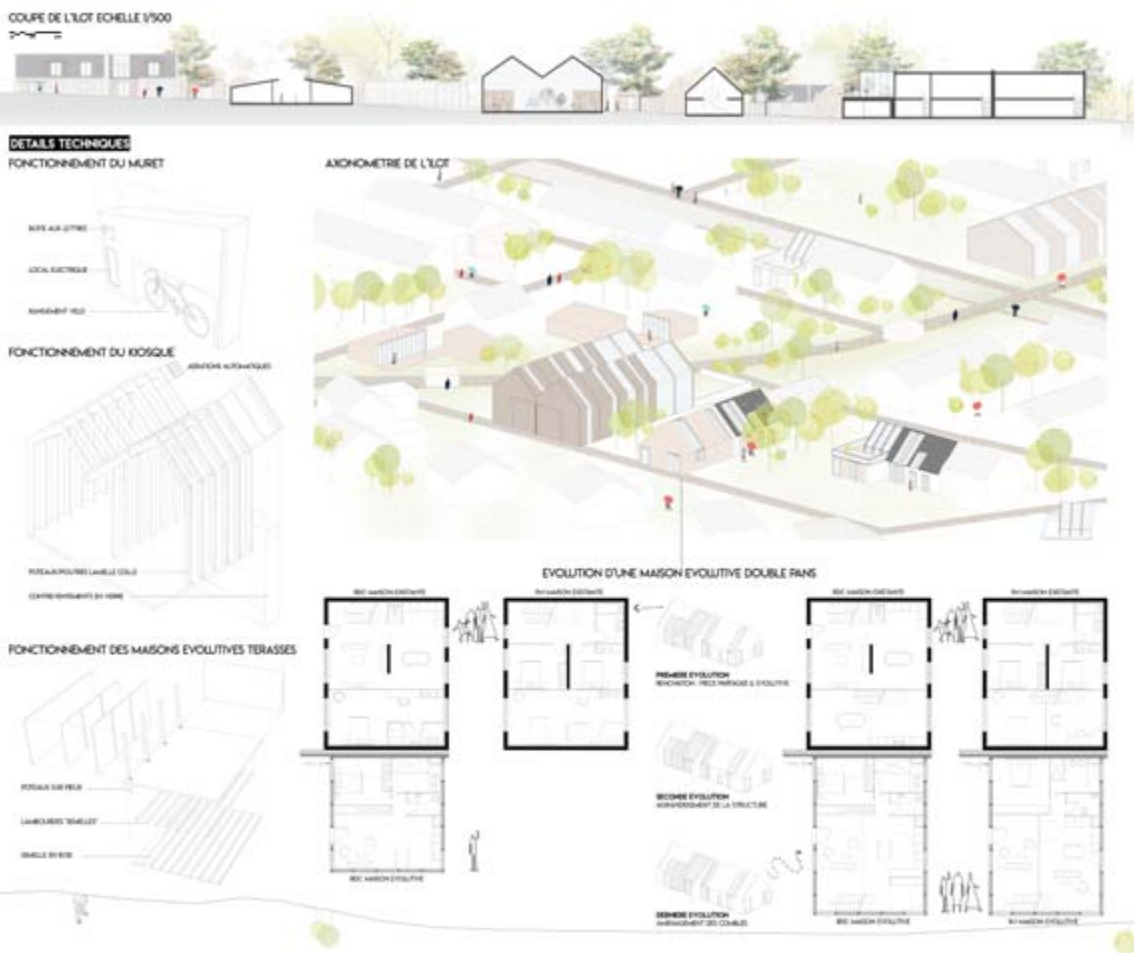
La mutualisation du foncier et l'organisation groupée des maisons favorisent l'en commun et le partage de locaux attenants aux logements.

Une dissociation entre le foncier et le bâti permet aux nouveaux acquéreurs d'être propriétaires de leurs habitats neufs ou réhabilités et d'être locataires du foncier auprès de l'organisme foncier solidaire.

La voirie est redimensionnée et réorganisée pour accueillir une mobilité douce et la parcelle libère le foncier occupé par la voiture qui est déplacée dans des espaces de stationnement situés aux entrées du quartier. Celle-ci est mutualisée (covoiturage, voiture partagée, etc.) et son usage est limité au profit de navettes électriques reliant les quartiers aux bourgs-centres. Les surfaces de foncier ainsi récupérées sont dédiées à l'implantation d'équipements de quartiers dont la programmation est déterminée par les habitants.

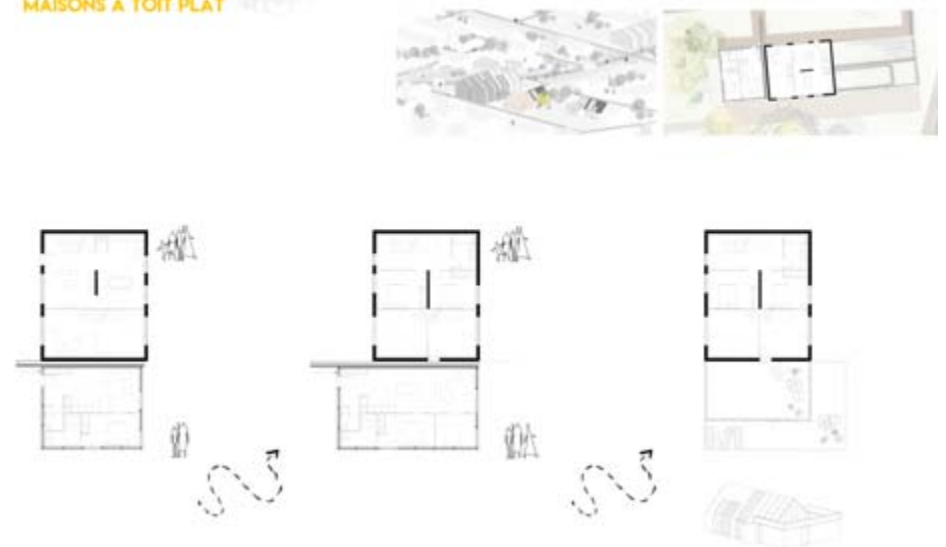
Une coopérative en charge du renouvellement urbain et architectural du quartier est installée dans le nouvel équipement de quartier. Elle met à la disposition des habitants un atelier et des professionnels de la construction modulaire et écologique, pour les accompagner dans la réalisation ou la réhabilitation de leurs habitats. L'habitat est modulaire et évolutif, privilégiant l'emploi de matériaux en bois, locaux et biosourcés, permettant d'accueillir une diversité d'habitants de manière permanente ou temporaire et favoriser la cohabitation intergénérationnelle. Les équipements destinés à une occupation variée (forum, fablab, travail partagé, etc.) sont également modulaires et évolutifs en fonction des besoins des habitants.





Ré-inventer les territoires périurbains et ruraux

MAISONS EVOLUTIVES
MAISONS A TOIT PLAT



Une typologie d'habitat adaptée et diversifiée



Les espaces communs aménagés sur les emplacements des parkings sous-utilisés



Bâti modulaire et évolutif

FORUM PÉRIURBAIN



BROSSARD Estele, CAILLAUD Coline, MALLET Jules, SINJAKU Jerisa

Des modules préfabriqués en atelier « capsules » sont disposés en extension des maisons rénovées et sur le foncier gagné sur la voirie. Ils permettent ainsi l'accueil de plusieurs habitants sur une même parcelle mais aussi des locaux d'activités (bureau, atelier, etc.).



Projet urbain



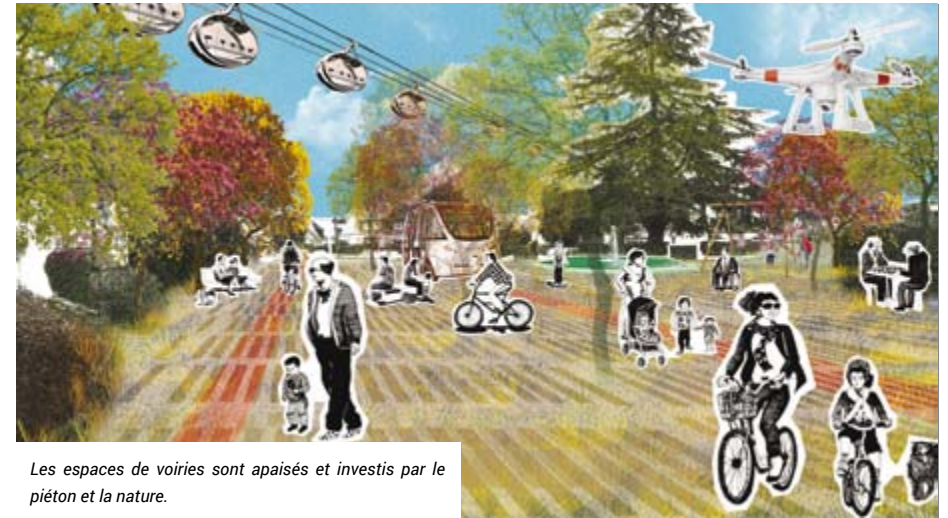
Projet architectural



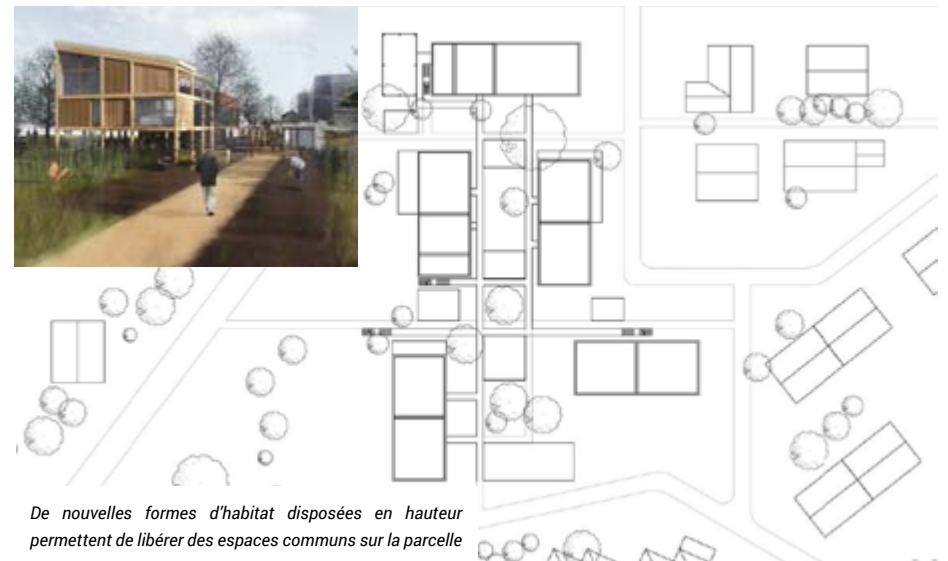
LA VIE VERTE

BAUDOUIN Nicolas, LORENT Céline, OUDARD Etienne, PILET Carole

Une place privilégiée est faite à la nature dans la ville. La voirie est libérée des véhicules à moteur thermique pour laisser la place à la déambulation piétonne et aux mobilités douces. De nouvelles plantations, des potagers, une ferme urbaine sont implantés dans le quartier pavillonnaire de Kerglaw, avec le double objectif : lutter contre le réchauffement climatique et renouer le lien entre le citoyen avec la nature.



Les espaces de voiries sont apaisés et investis par le piéton et la nature.



De nouvelles formes d'habitat disposées en hauteur permettent de libérer des espaces communs sur la parcelle



LE SAINT

Revitalisation du centre-bourg

RURALITÉ AUGMENTÉE : un mode vie à trois vitesses qui offre du « bon temps »

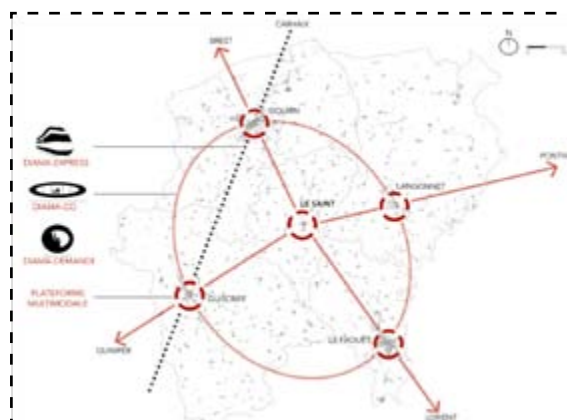
CHAUVIN Audrey, GAUTIER Marianne, LASTENNET Laura, MIRANDA-PIRES Fabiao

Un cadre de vie rurale de qualité et une autosuffisance alimentaire et énergétique (développement de l'agriculture biologique, de la permaculture, l'agroforesterie, des EnR, etc.) rendent attractives les communes rurales.

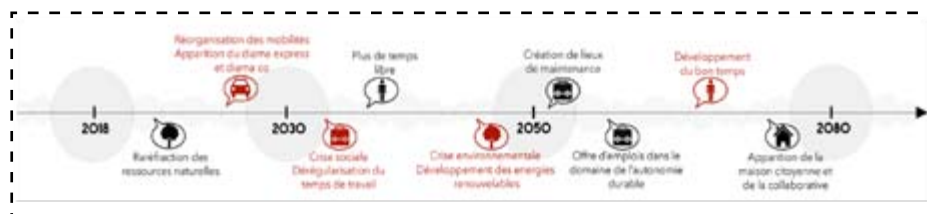
La mobilité est facilitée par l'amélioration des réseaux de transports communs et individuels et de nouveaux moyens de transports (rapides, économes en énergie et non polluants) réduisent les temps de trajets ville/campagne.

Les pratiques liées au travail (télé-travail, co-working, NTIC, etc.) ainsi que la dérégulation du temps de travail offrent à la population active de nouvelles manières de travailler compatibles avec un mode de vie à la campagne.

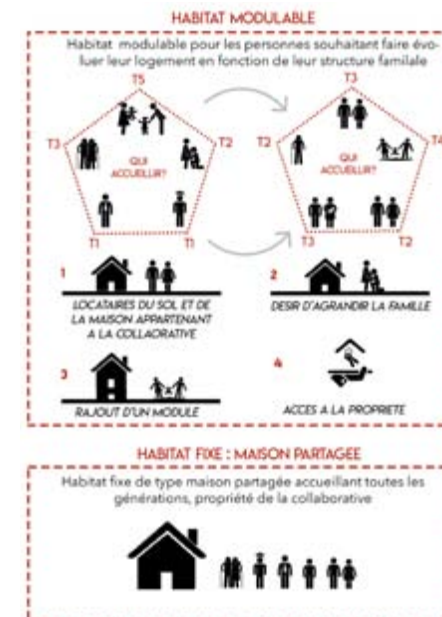
Aussi, le développement d'une économie circulaire et des circuits-courts par les entreprises locales contribue à une augmentation de l'offre des emplois à l'échelle locale.



Le Saint devient ainsi attractive et de nouveaux habitants s'installent dans le bourg et les villages. Avec l'accompagnement de l'établissement public foncier de Bretagne (EPFB), la commune conduit une politique de gestion du foncier et du bâti vacant pour éviter les extensions et permettre l'accueil de ces nouveaux habitants en centre-bourg et dans ses villages. Un écoquartier rural est aménagé sur des parcelles remembrées du centre-bourg et un éco-hameau est créé dans le village de Brénél.



UNE MIXITE D'HABITATS UNE MIXITE D'HABITANTS





Le nouveau bâti est installé sur la pente face au grand paysage saintois.



Nouvelles formes d'habitat dans l'écoquartier rural de Le Saint





L'ÂGE D'OR DU RURAL

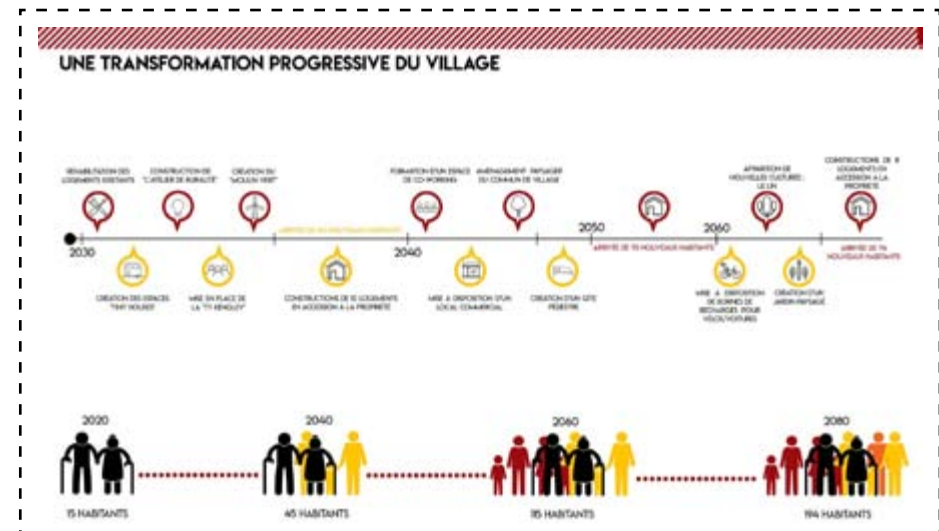
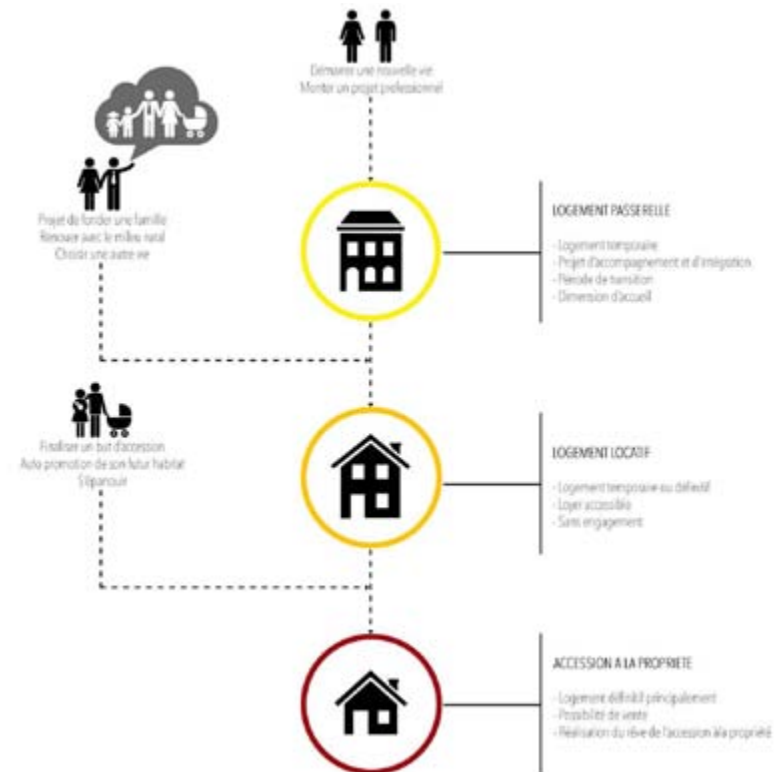
AUBAULT Esther-Anne, CASTILLE Geoffrey, DALLARD Amélie, PESNEAU Julie

Comme dans l'écoquartier rural du centre-bourg et l'éco-hameau de Bréniel est réalisé autour d'un projet communautaire porté par ses habitants. Il est organisé autour du hameau existant et il est limité dans son extension afin de préserver les terres agricoles environnantes. Il est auto-construit par les habitants qui se forment à la construction écologique dans l'atelier de la ruralité aux côtés des artisans de la commune.

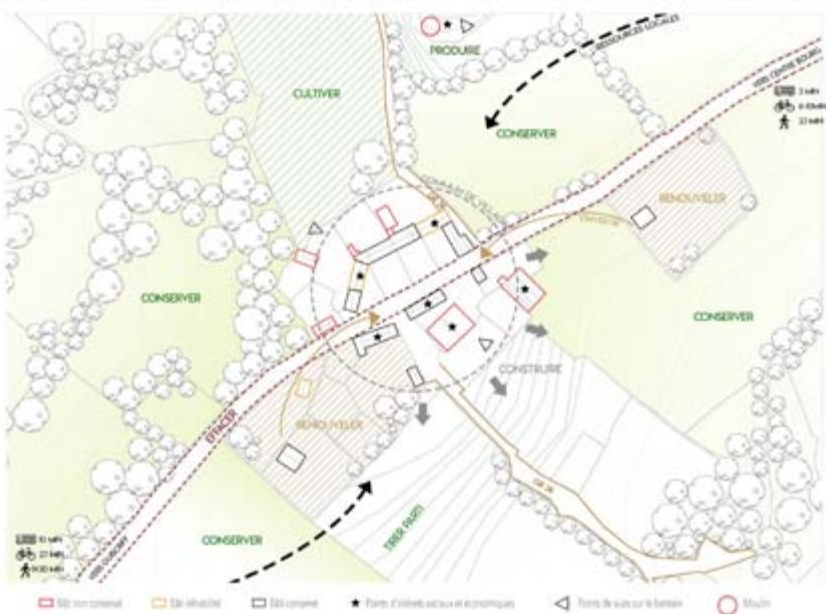
Le bâti existant est rénové pour accueillir des usages mixtes liés à l'habitat et au travail (des activités au rez-de-chaussée et des logements aux étages), de nouveaux habitats permanents et temporaires (pour des touristes ou des travailleurs saisonniers) sont implantés sur la parcelle commune dont le foncier est géré par un organisme foncier solidaire. La viabilisation du terrain est limitée à une seule voie

de desserte pour les véhicules afin d'optimiser son occupation équilibrée entre le bâti et les espaces partagés (placettes, jardins, potagers, etc.). Des venelles piétonnes desservent les habitations et prolongent les sentiers existants. Des emplacements délimités par des murets en pierre disposant de l'ensemble des réseaux (eau, électricité, internet, etc.) permettent d'accueillir les différents habitats groupés ou individuels.

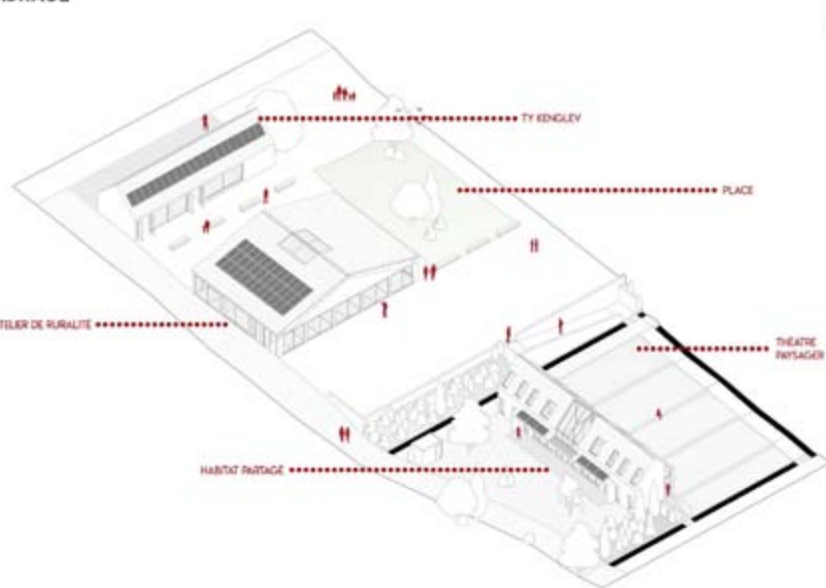
Les logements permanents sont modulaires et construits avec des matériaux en bois local et biosourcés. Les logements temporaires sont constitués par des petites maisons en bois de type « tiny house » ou « mobile home » et des caravanes transportées par les habitants itinérants. Des locaux partagés procurent des espaces complémentaires à ces petits logements (cuisine commune, ateliers, etc.).



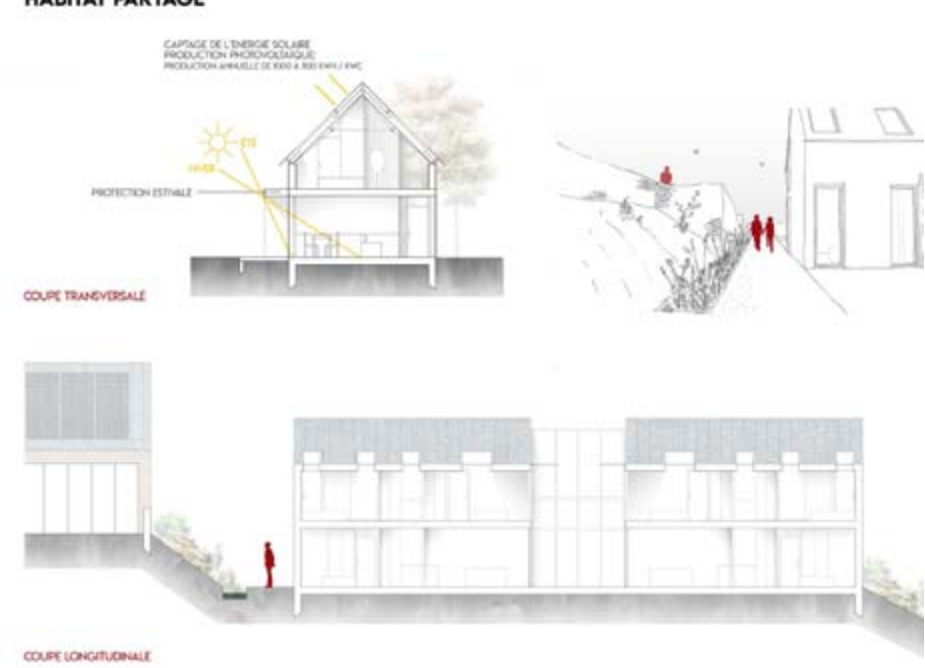
DES STRATÉGIES D'AMÉNAGEMENT AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT VILLAGEOIS DYNAMIQUE



CADRAGE



HABITAT PARTAGÉ



L'éco-hameau rural



PARTAGE CONNECTÉ

HAMRANI Lynda, BARGIER Mathilde, L'HOSTIS Laura, MIETTE Jeanne

Le Saint offre un cadre de vie rural qui accueille des technologies innovantes pour son développement : EnR, aquaponie, nouvelles mobilités. Les modes de vie des Saintois s'ancrent localement : rythmes pendulaires ralenties grâce à la dérégulation du temps de travail, partage et solidarité entre les habitants, production et consommation locales (énergies, alimentations, etc.)



La nature et l'agriculture sont réintroduites dans le bourg

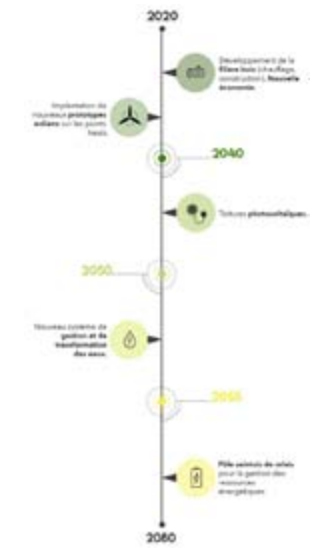
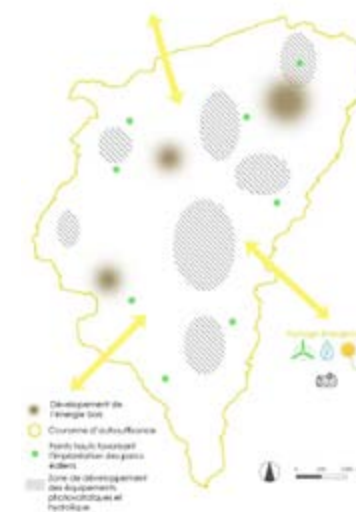


Densification douce des parcelles vacantes du centre-bourg

Des opérations variées pour bien vivre en 2080



DES RESSOURCES LOCALES POUR UNE ENERGIE DURABLE



RENCONTRES ET EXPOSITIONS



6^e RENCONTRES RÉGIONALES

Ecoquartiers en Bretagne

« Innover avec les Ecoquartiers »

Jeudi 30 novembre 2017 dans les locaux de la DDTM 56 à Vannes.

Qu'il s'agisse d'une urbanisation nouvelle, un renouvellement urbain ou la revitalisation d'un centre-bourg, la démarche écoquartier amène à innover, tenter et partager une expérience.

Or innover aujourd'hui ne peut s'envisager sans explorer demain.

La prospective devient une discipline indispensable aux projets d'écoquartiers. Comment vivra-t-on dans nos villes, nos banlieues et nos campagnes en 2050? Nul ne le sait mais des signaux permettent d'envisager des scénarios réalistes.

Cette journée régionale écoquartiers vous propose d'aborder ensemble les pistes d'évolution future des formes d'urbanisation pour éclairer les actions et les enjeux de chaque acteur de l'aménagement du territoire.

ECOQUARTIERS PROGRAMME

Prospective, innovation et nouveaux modes de vie

Quels sont les changements sociétaux à l'oeuvre et les évolutions socioculturelles qui guident nos valeurs et nos comportements? Comment aborder l'innovation et pourquoi est-elle nécessaire?

L'économie circulaire au service des territoires ruraux

L'étude « Langouët 100 % circulaire » : du référentiel foncier au renouvellement urbain

L'habitat participatif, un mode d'habitat innovant

De quoi s'agit-il ? Comment faciliter et accompagner son développement ?

Présentation des ateliers « Habitat individuel demain »

A quoi pourraient ressembler les quartiers d'habitation périurbains, ruraux et littoraux en 2050 ? Exercices exploratoires menés avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne

Séquence actualité nationale et régionale

Les politiques publiques de l'Etat et la labellisation EcoQuartier en 2017-2018

Projection du film « Des EcoQuartiers en milieu rural »

Ateliers « Habitat individuel demain » - Comment enclencher les évolutions ?

Présentation des scénarios d'évolution de l'habitat périurbain et rural à l'horizon 2080 par les étudiants de l'ENSAB et du Master de Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière, identification des freins culturels, psychologiques, réglementaires et économiques à l'évolution vers de nouvelles formes d'urbanisation.

Atelier 1 – Rendre acceptable l'évolution de l'habitat individuel

Quels leviers pour lever les blocages psychologiques et socio-culturels ?

Atelier 2 – Nouvelles formes d'habitat versus nouvelles régulations

Quelles évolutions juridiques et réglementaires pour accélérer l'innovation urbaine ?

Atelier 3 – Imaginer les nouveaux modèles économiques de la maison de demain

Quels montages économiques pour financer les projets ?



Présentation du scénario prospectif pour la commune de Le Saint



Groupe de réflexion prospectif sur l'habitat de demain



Restitution des travaux des ateliers

TABLE DES MATIÈRES

- p. 5 – ÉDITORIAL
- p. 7 – PRÉSENTATION
- p. 9 – DIAGNOSTIC INZINZAC-LOCHRIST
- p. 13 – DIAGNOSTIC LE SAINT
- p. 17 – **INZINZAC-LOCHRIST**
Réaménagement du lotissement de Kerglaw
- p. 18 – **Participation évolutive**
EGRETIER Alexandra, HENNEQUIN Cédric,
KRAJECKI Mégane, TALON Mathilde
- p. 22 – **Forum Périurbain**
BROSSARD Estele, CAILLAUD Coline, MALLET
Jules, SINJAKU Jerisa
- p. 23 – **La vie verte**
BAUDOUIN Nicolas, LORENT Céline, OUDARD
Étienne, PILET Carole
- p. 25 – **LE SAINT**
Revitalisation du centre bourg
- p. 26 – **Ruralité augmentée : un mode de vie à trois
vitesse qui offre du « bon temps »**
CHAUVIN Audrey, GAUTIER Marianne,
LASTENNET Laura, MIRANDA-PIRES Fabio
- p. 30 – **L'âge d'or du rural**
AUBAULT Esther-Anne, CASTILLE Geoffrey,
DALLARD Amélie, PESNEAU Julie
- p. 34 – **Partage connecté**
HAMRANI Lynda, BARGIER Mathilde,
L'HOSTIS Laura, MIETTE Jeanne
- p. 37 – **RENCONTRES ET EXPOSITIONS**
6e rencontres régionales - DDTM56
Ecoquartiers en Bretagne
« Innover avec les Ecoquartiers »

REMERCIEMENTS

Les étudiants de l'atelier commun à l'ENSAB et au master MOUI de l'université de Rennes 2 et leurs enseignants remercient :

Mme la maire de Le Saint, Hélène Le Ny ainsi que Camille Praslicka, adjointe à l'urbanisme et l'équipe municipale.

Mme la maire d'Inzinzac-Lochrist, Armelle Nicolas ainsi que Florence Devernay, adjointe à l'urbanisme et l'équipe municipale.

La DDTM du Morbihan : Ludovic Devernay, architecte urbaniste de l'Etat, les délégués territoriaux Nicolas Raguenes et Le Rohic Jean-Luc ainsi que Flore Bringand, architecte urbaniste conseil et Lydie Chauvac, paysagiste conseil.

La DREAL de Bretagne : Jean-Théophile Gandon, référent « ville durable, écoquartier ».

L'Etablissement public foncier de Bretagne : Lecticia Souquet, architecte urbaniste et Jean-Bernard Perrin, opérateur foncier.

L'institut d'aménagement et d'urbanisme de Rennes : Gilbert Gaultier, directeur et Jean-Pascal Josselin, directeur adjoint.

L'enseignant responsable du master MOUI de l'Université de Rennes 2 : Benoît Feildel.

Les étudiants et les enseignants de l'atelier de licence 3 de l'ENSAB dirigé par Marie Piqueret et Philippe Madec.

La Team Solar Bretagne : Olivier Helary, directeur.

CRÉDITS

Direction de la collection Les carnets ENSAB : Marie-Christine RENARD

Direction de la publication : Nadia SBITI

Maquette graphique : Atelier Wunderbar

Réalisation : Sophie JÉGAT - communication

Photographies : Etudiants et enseignants de l'atelier « La Fabrique »



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

44 boulevard de Chézy

CS 16427

35064 Rennes Cedex

02 99 29 68 00

ensab@rennes.archi.fr



Le modèle pavillonnaire, fortement consommateur de foncier est encore aujourd'hui grandement plébiscité par les ménages qui s'installent dans les communes périurbaines ou rurales. Les incidences spatiales et sociétales liées à ce phénomène sont préoccupantes : la consommation importante en terrains agricoles, énergies, eau, etc. ; le développement de nombreuses infrastructures ; la précarité économique de nombreux ménages en corrélation à l'augmentation du prix des énergies.

Pourtant le modèle resté figé depuis plusieurs décennies, ne semble plus satisfaire aux modes de vie en pleine mutation : l'évolution de la cellule familiale, le développement des communications numériques et la croissance des enjeux sociaux, environnementaux et économiques des sociétés contemporaines.

Les réflexions prospectives menées par la DDTM du Morbihan sur « l'habitat de demain », visent à accompagner les communes périurbaines et rurales à faire face à ce phénomène et à ré-inventer leurs territoires.

L'association des étudiants de notre atelier de projet commun à l'ENSAB et au master MOUI de Rennes 2 à ces réflexions, vise à explorer les alternatives à ce modèle de développement périurbain saturé, proposer de nouvelles formes urbaines révélant les potentialités inexploitées des centres-bourgs, inventer de nouvelles typologies d'habitat innovant et écoresponsable, répondant aux attentes des habitants.